



Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le mardi 3 octobre 2023, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mme la conseillère Pascale Poulin, MM. les conseillers Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

Ordre du jour :

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résiliation de contrat
4. Période de questions (20 minutes)
5. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION #226-23

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne
Appuyé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.



RÉSOLUTION #227-23

3. Résiliation de contrat

ATTENDU les résultats d'une enquête diligente.

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE le contrat de travail de l'employé # 32-0004 soit résilié;

QUE la date de la résiliation soit celle du début de l'enquête diligente, soit le 29 août 2023.

M. Martin Cournoyer demande le vote :

Pour : Michel Aucoin
Réjean Champagne
François Cournoyer
Martin Cournoyer
Pascale Poulin
Michel Roy

Adopté à l'unanimité.

4. Période de questions

Une période de questions est tenue.

Les personnes présentes sont invitées à poser des questions et émettre des commentaires.

RÉSOLUTION #228-23

5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : M. le conseiller François Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

QUE l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.